

Solidarité internationale et mondialisation: quelques enjeux et défis des OCI aujourd'hui

Par Louis Favreau et René Lachapelle

LE FONDS DE DOTATION
Solidarité
SUD



Développement
et **Paix**



Solidarité internationale et mondialisation : quelques enjeux et défis des OCI aujourd’hui

Par Louis Favreau et René Lachapelle,
Fonds Solidarité Sud de Développement et Paix

Table des matières

Introduction	1
1. La mondialisation en cours et l’émergence d’un mouvement citoyen international	2
2. Le Canada dans la coopération Nord-Sud et la Déclaration de Paris	2
2.1. Transformation de l’aide canadienne	3
2.2. Le contexte international et la Déclaration de Paris	4
2.3. Les impacts de la politique canadienne sur les pratiques de solidarité internationale	4
3. Le financement de la solidarité internationale : un enjeu politique	5
3.1 L’« aide » de la solidarité internationale : des distinctions préalables	5
3.2. Solidarité internationale : l’entrée en scène de nouveaux acteurs	6
3.3. L’internationalisation des initiatives locales	7
4. DÉVELOPPEMENT ET PAIX et son travail dans 28 pays du Sud avec 200 partenaires	8
5. Le Fonds Solidarité Sud, un fonds de dotation de type nouveau	9
Repères bibliographiques	10
Notes et références	11

☞ *Développer la solidarité internationale en tant qu'OCI exige de travailler en partie sur fonds propres, autrement dit, de ne pas s'appuyer uniquement sur le financement public souvent aléatoire, ciblé, conditionnel. Cela relève cependant presque du « miracle ». Et pourtant cela est et demeure un impératif majeur pour garantir notre autonomie de décision et d'action.*

*Encore plus aujourd'hui qu'hier, **la question financière est une question politique** : le financement public devient de moins en moins évident dans le contexte de la Déclaration de Paris de 2005 qui indique très clairement un retour à la coopération interétatique comme priorité des gouvernements. Sans compter le renversement de leurs priorités, **les fameux trois D qui étaient hier « Développement, Diplomatie et Défense », devenues aujourd'hui « Défense, Diplomatie et Développement ».***

Nos gouvernements sont devenus de plus en plus radins. Paul Gérin-Lajoie, à 87 ans, nous l'a récemment rappelé avec force. Le Canada met 0.28 % de son budget dans l'aide publique. Il a déjà fait mieux...et prôné sous Pearson 0.7 %.

Certaines sources traditionnelles de financement hors financement public se tarissent. Conclusion : nous sommes « condamnés » à innover, c'est-à-dire à rechercher de nouvelles sources de revenus pour nos organisations en pensant tout à la fois une démarche qui porte ses fruits dans l'immédiat mais qui assure un avenir dans la durée de notre travail.

*Une piste trop timidement explorée : **les fonds de dotation** ☞*

1. La mondialisation en cours et l'émergence d'un mouvement citoyen international

La mondialisation en cours est à la fois économique, politique et culturelle. Or ce qui apparaît majeur en ce début de millénaire, c'est à la fois **le saut qualitatif et la simultanéité du nouveau souffle** de la mondialisation sur les trois registres. En effet, la mondialisation peut être définie simplement comme étant l'échange entre les peuples aux plans économique, politique et culturel : échange égal ou inégal; donnant lieu à des relations internationales de coopération ou de conflit et à une plus ou moins grande interdépendance. Or, sur une période très courte, grosso modo la décennie 90, il faut surtout retenir que les trois registres d'échange se sont radicalement et simultanément modifiés. Car la mondialisation actuelle, c'est d'abord la fin d'un ordre géopolitique, l'ordre auquel avait donné lieu le grand combat du 20^e siècle entre le capitalisme et le communisme. Ensuite, au plan économique, les années 1990 marquent la fin des régulations économiques internationales sous contrôle des États (accords commerciaux du GATT...) et la montée en puissance de la finance qui pilote désormais l'économie, cette fois-ci à l'échelle de la planète. Au plan culturel, la révolution technologique avec l'arrivée d'Internet ré-ouvre une autre question centrale : celle des modes de vie et d'organisation du travail.

La mondialisation actuelle, c'est aussi le commencement d'autre chose. Avec la chute du mur de Berlin, la mondialisation néolibérale a pu ouvrir son chemin de façon radicale par une offensive économique sans précédent, notamment avec le FMI et la Banque mondiale puis l'OMC, provoquant ainsi de **l'incertitude** à une échelle sans précédent. Avec le 11 septembre 2001, à l'incertitude croissante de cette mondialisation économique est venue s'ajouter **la peur** récurrente d'une offensive politique et militaire créant un climat permanent de guerre larvée, diffuse, souterraine à l'échelle de la planète, y compris d'une guerre nucléaire avec la montée du nucléaire de certains pays du Sud (Corée du Nord, Iran, Inde et Pakistan). À cette incertitude et à cette peur s'est aussi joint le constat d'un **vide de références** à partager. Quelles sont les réponses à cette incertitude, à cette peur, à ce vide de références? **Un mouvement d'ouverture et de recherche de nouvelles voies** porté par les initiatives internationales de mouvements sociaux tels les Forums sociaux mondiaux; un mouvement d'ouverture également porté par des projets de changement social de quelques grands

pays comme le Brésil en Amérique latine ou l'Afrique du Sud sur le continent africain; mouvement d'ouverture aussi porté par de petites sociétés comme le Québec en Amérique du Nord ou le Mali en Afrique de l'Ouest.

Il y a bien sûr la lutte contre la pauvreté menée actuellement à l'échelle internationale autour des Objectifs du Millénaire. Mais le problème majeur des programmes de lutte contre la pauvreté et de l'aide humanitaire, c'est d'évacuer la source de cette pauvreté à savoir les inégalités structurelles. Cela évacue du même coup le combat pour la justice sociale, celui des mouvements qui forcent les États, au plan national comme au plan international, à construire de nouvelles régulations économiques et sociales pour contraindre les multinationales, favoriser la souveraineté alimentaire, le développement de marchés intérieurs, etc.

La mondialisation politique, économique et culturelle, après la chute du Mur de Berlin et celle des Tours de New York, fait de **la période actuelle** une période de profondes mutations qui représentent des menaces mais aussi des opportunités. Malgré la déroute des projets de grande envergure (socialiste et tiers-mondiste) et même si la mondialisation néolibérale représente indiscutablement une tendance forte et durable, le rapport des forces en présence n'est pas à sens unique pour autant. La conjoncture internationale est en effet incertaine et instable et **un mouvement citoyen international** a ouvert une brèche, notamment à partir des Forums sociaux mondiaux. La perspective ouverte par ce mouvement gravite certainement autour d'un projet de New Deal écologique pour le 21^e siècle au même titre que le mouvement ouvrier a ouvert au 20^e siècle une nouvelle ère avec le New Deal des années 30 favorisant du coup des réalisations sociales sans précédent.

2. Le Canada dans la coopération Nord-Sud et la Déclaration de Paris

Dans le domaine de la coopération internationale, l'évolution de la conjoncture générale pose de nouveaux défis de taille pour les OCI et leurs partenaires du Sud. En effet, un nouvel agenda international de l'efficacité de l'aide (AIEA) a fait son apparition. Comme le souligne l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), l'évolution des politiques canadiennes en fonction de l'AIEA constitue désormais l'environnement difficile des partenariats Nord-Sud.

2.1. Transformation de l'aide canadienne

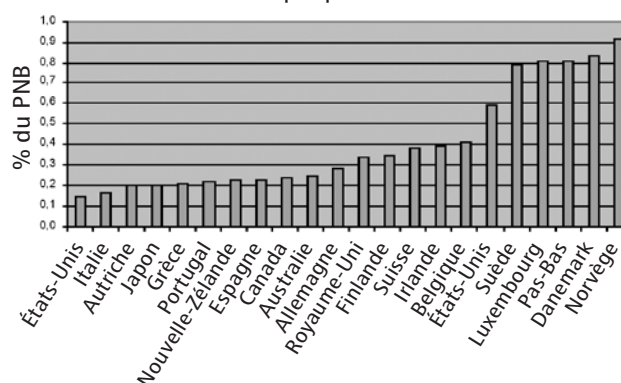
Dès sa fondation en 1968, l'ACDI avait fait des ONG ses partenaires pour le développement au Sud en cofinçant les projets soutenus par ces organisations et des programmes d'éducation du public au développement international. Cette façon de fonctionner a permis de soutenir des projets au Sud et d'y renforcer la société civile en termes de capacité de prise en charge, non seulement dans les situations de crise, mais également à travers des stratégies de développement durable des communautés.

Toutefois, au cours des années 1980, l'on a vu s'imposer la croyance selon laquelle l'économie néolibérale mondialisée allait contribuer au développement au Sud. *Trade, Not Aid* est particulièrement évocateur du poids de cette idéologie sur les orientations de développement de la coopération internationale. Cette orientation s'est accompagnée d'une baisse des fonds destinés à l'aide. L'aide publique au développement (APD) pour l'ensemble des pays donateurs est en effet passée de 59 milliards \$ en 1990 à 52 milliards \$ en 1999. Alors qu'on y allouait 0,35 % du PIB dans les années 1980, elle est tombée à 0,24 % en 1999.¹ En 2003, parmi les 22 pays de l'OCDE, seulement 5 pays accordaient plus de 0,7 % de leur PIB à l'APD (voir graphique 1). Les États-Unis sont bons derniers avec seulement 0,15 %.

Au Canada, le début des années 1990 fut caractérisé par des compressions budgétaires de l'aide internationale. L'aide publique au développement ne représentait en 2004 que 0,27 % du PIB, soit à peine la moitié en termes de pourcentage du 0,53 % du PIB de l'année 1975. Comme le démontre le graphique 2, sauf quelques soubresauts, la tendance est à la baisse malgré la volonté affichée du gouvernement canadien en 1995 de *se rapprocher de l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB) lorsque la situation financière du Canada le permettra.*²

Pourcentage du PNB des pays de l'OCDE versé à l'APD en 2003

Graphique 1



Source : Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 – ISBN 92-64-00820-9 – © OECD 2005 : <http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doifiles/302005042P1T091.xls>

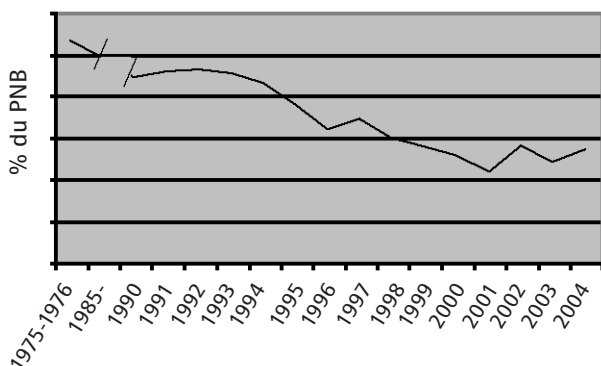
Enfin, malgré son importance pour la sécurité alimentaire des pays, l'agriculture, qui était l'une des priorités de l'aide publique au développement en 1985-86 a presque complètement disparu par la suite des priorités sectorielles de l'aide canadienne. En 2005, le nouvel énoncé de politique étrangère du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) divulguait les nouvelles priorités sectorielles de l'aide canadienne :

- 1) promotion de la bonne gouvernance ;
- 2) amélioration de la santé ;
- 3) renforcement de l'éducation de base ;
- 4) soutien au développement du secteur privé ;
- 5) promotion de la viabilité de l'environnement ;
- 6) avancement vers l'égalité entre les sexes, lequel est un thème transversal pour les cinq secteurs de concentration.³

Le nouveau millénaire fut accompagné d'une augmentation de l'aide aux pays en développement à l'échelle mondiale. Dans le cadre du Sommet du millénaire des Nations-Unies, en l'an 2000 à New-York, on lança les *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) dans le but de réduire de 50 % l'extrême pauvreté à l'horizon de 2015. Cependant, quelques années auront suffi pour constater des résultats fort décevants : « Les pays riches devraient avoir honte puisqu'ils sont les seuls responsables de l'échec appréhendé des Objectifs du millénaire » en Afrique déclare l'ancien rapporteur des Nations-Unies pour le VIH/sida, Stephen Lewis (Le Devoir, 24 août 2007).

Aide publique canadienne au développement (1975-2004)

Graphique 2



Source : AQOCI (2006) ⁴

La coopération internationale canadienne depuis 1985. Tendances et perspectives, p. 7, citation de Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 – ISBN 92-64-00820-9 – © OECD 2005

<http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doi/files/302005042P1T091.xls>

L'atteinte des OMD est compromise faute de s'attaquer aux inégalités. L'exemple du coton malien est éloquent à cet effet : deux millions de paysans et leurs familles s'enfoncent dans la précarité parce que le coton malien, réputé par ailleurs de grande qualité, ne trouve pas preneur à un prix convenable sur le marché international. La cause : les grandes entreprises agricoles américaines et européennes qui contrôlent ce marché. Faute d'investissements appropriés aussi étant donné la dynamique créée à l'échelle mondiale au lendemain du 11 septembre 2001 par la guerre contre le terrorisme qui a relégué les OMD au second plan et mis en priorité la sécurité. Cette nouvelle dynamique est bien visible dans le choix des deux principaux receveurs de l'aide canadienne pour l'année 2003-2004, soit l'Irak (121M \$) et l'Afghanistan (99M \$). ⁵

2.2. Le contexte international et la Déclaration de Paris

Au cours des années 1990, la Banque Mondiale a pris les commandes des grandes orientations de l'aide au développement. En mettant l'accent sur la bonne gouvernance et le développement de relations de gouvernement à gouvernement, afin de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté des États du Sud, elle pavait la voie à l'adoption de la *Déclaration de Paris* et de l'Agenda international d'efficacité de l'aide (AIEA).

La *Déclaration de Paris*,⁶ adoptée en mars 2005, est en voie de modifier l'approche de l'aide internationale en remettant en avant de scène la coopération de gouvernement à gouvernement, dans le but notamment de s'attaquer en priorité aux problèmes de gouvernance de certains États. Selon cette approche, il est préférable de financer les programmes publics des pays du Sud qui permettent le développement de la société civile et sa participation au développement national, plutôt que de miser sur les projets issus de la société civile. Cette façon de faire encourage la responsabilisation des États du Sud pour qu'ils soutiennent un développement endogène. Dans ce contexte, les gouvernements qui ne font pas preuve d'une bonne gouvernance peuvent voir diminuer considérablement leurs chances de recevoir de l'aide.

De façon générale, la vision de l'AIEA est une approche gestionnaire, liée à la croissance économique et à la gouvernance, plutôt qu'une approche de développement, dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et à la démocratie. L'AIEA privilégie les approches-programmes qui pourraient, si les orientations annoncées se confirment, représenter 66 % de l'APD du Canada en 2010 en comparaison de 20 % actuellement. La conséquence est que l'apport des organisations de la société civile au Nord et le soutien à celles du Sud seront marginalisés au profit des engagements de gouvernement à gouvernement et de projets dont la réalisation est confiée au secteur privé. Voyons de plus près.

2.3. Les impacts de la politique canadienne sur les pratiques de solidarité internationale

L'adhésion du Canada à la *Déclaration de Paris* relative à l'AIEA a des conséquences pratiques inquiétantes. Elle fait en sorte que l'ACDI réoriente son aide vers des programmes définis par les gouvernements des États du Sud plutôt que vers les initiatives de la société civile de ces pays et les projets de coopération décentralisée développés par les OCI. Les possibilités que cette aide rejoigne les organisations locales de la société civile en sont affaiblies. En effet, le cercle vicieux de la corruption, qui sévit encore dans trop de pays, rend questionnable cette priorité à l'aide directe d'État à État plutôt qu'aux initiatives de développement de la société civile. Le financement attribué par de tels gouvernements a de fortes chances d'être dirigé vers des organisations s'inscrivant dans la mouvance gouvernementale, annihilant ainsi le renforcement d'une société civile forte. Le soutien au développement des communautés renforce la capacité des citoyens d'amener les États à investir

dans le développement social. L'importance du rôle de la société civile et le développement des communautés est largement reconnue pour sa pertinence. Mais le cadre rigide de l'AIEA y fait peu de place.

Les impacts de l'adoption de cet agenda se font déjà sentir pour les OCI canadiennes dont les ressources financières sont en constante diminution et dont le potentiel d'innovation est compromis par la rigidité des programmes actuels. Ceci entraîne non seulement une situation de compétition entre les organisations pour des ressources plus rares, mais également un affaiblissement de leur capacité à soutenir l'internationalisation des initiatives.

3. Le financement de la solidarité internationale : un enjeu politique

Développer la solidarité internationale en tant qu'OCI, exige un financement public d'une part mais aussi de travailler sur fonds propres. Cela relève, aujourd'hui plus qu'hier, du « miracle » mais cela demeure un impératif majeur pour garantir l'autonomie de décision et d'action des OCI. Encore plus aujourd'hui qu'hier, la question financière est une question politique : le financement public devient de moins en moins évident dans le contexte de la Déclaration de Paris de 2005 qui indique très clairement un retour à la coopération interétatique comme priorité des gouvernements. Sans compter le renversement de leurs priorités, les fameux trois D qui étaient hier « Développement, Diplomatie et Défense », devenues aujourd'hui « Défense, Diplomatie et

Développement ». Nos gouvernements sont devenus de plus en plus radins. Paul Gérin-Lajoie, à 87 ans, nous l'a récemment rappelé avec force. Le Canada met 0.28 % de son budget dans l'aide publique. Il a déjà fait mieux...et prôné sous Pearson 0.7 %. Conclusion : nous sommes « condamnés » à innover, c'est-à-dire à rechercher de nouvelles sources de revenus pour la coopération de proximité en pensant tout à la fois une démarche qui porte ses fruits dans l'immédiat mais qui assure un avenir dans la durée de ce travail. Une piste trop timidement explorée : les fonds de dotation (nous y revenons plus loin).

3.1. L'« aide » de la solidarité internationale : des distinctions préalables

Avant d'aborder directement les nouvelles formes de coopération à développer et les dispositifs à mettre en place pour y arriver, il est indispensable de bien distinguer les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale. La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence ; la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud – par exemple l'envoi de coopérants – ; la troisième, aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement – par exemple le commerce équitable –, lesquels nécessitent des agents de développement ici et dans le Sud. Cette distinction n'est pas gratuite : ces formes différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques comme l'indique le tableau qui suit. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix que l'on peut faire et, en dernière instance, par delà le souhaitable, le champ des possibles.

Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud

Dimensions/ Critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Organisation	Logique d'urgence <i>Exemple: aide aux réfugiés</i>	Logique de soutien au développement <i>Exemple: envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...</i>	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique <i>Exemple: commerce équitable; jumelage de municipalités...</i>
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
Populations locales visées	des Bénéficiaires	des Collaborateurs	des Partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention identifiés, la tendance prévalant actuellement est celle des secours d'urgence en termes aussi bien de financement que de ressources humaines. Certes, la compassion induite par les projets d'aide internationale est éminemment utile. Mais ses limites sont d'obéir principalement à une logique philanthropique qui oublie que les pays du Sud ne sont pas d'abord victimes de malchance – des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord, par exemple –, mais de la domination et de l'exclusion. Cette aide s'inscrit donc rarement dans une logique de long terme, une logique de développement dont la ligne de force serait l'auto organisation des populations. On pense ici au modèle humanitaire américain et canadien de Save the Children ou de World Vision.⁷

Par contre la coopération internationale, au sens professionnel du terme, est une tendance qui a une présence significative et une certaine portée structurante : des milliers de coopérantes et coopérants – 600 par année en moyenne pour le Québec – travaillent dans les pays du Sud sur la base de leur expertise professionnelle et de leur compétence sociale et servent souvent, à leur retour, de passerelle entre organisations d'ici et organisations du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Cependant elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happée par l'urgence, elle peut mieux avoir des effets structurants. C'est le modèle d'un certain nombre d'ONGD québécoises et canadiennes comme le CECI, SUCO, CUSO...

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une « autre mondialisation », est une tendance plus récente⁸ qui peut être :

1) socio-économique, c'est-à-dire qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages : a) en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud; b) en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs; c) en faisant des prêts plutôt que des subventions ou des dons, par l'intermédiaire d'organisations coopératives permettant de lancer de petites entreprises; d) en favorisant des jumelages de villages, d'écoles,

de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats, ce qui rend possible des échanges réguliers au plan technique et culturel;

2) sociale, c'est-à-dire qu'elle favorise le développement de services de proximité dans le secteur de la santé communautaire et des services sociaux ou dans le secteur de l'éducation populaire, de l'information communautaire (la radio notamment) ou l'accès à l'école ;

3) socio-politique, c'est-à-dire qu'elle soutient des mobilisations sociales (locales, nationales ou internationales), qui permettent, par exemple, de torpiller un sommet comme celui de l'OMC à Seattle en 1999 ; de 8 000 ONG qui se sont constituées en contre-pouvoir lors du sommet sur l'environnement à Rio de Janeiro en 1992, de celui sur la condition des femmes dans le monde à Beijing en 1996, ou de celui de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants en 1998. C'est aussi la perspective des Forums sociaux mondiaux initiés à Porto Alegre en 2001 sur la base du modèle franco-brésilien de critique du néo-libéralisme et de propositions alternatives pour réguler l'économie comme la taxe Tobin. C'est le modèle nord-américain du *Global Trade Watch*, observatoire créé par *Public Citizen*, l'organisation de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, laquelle favorise le « fair trade » et dénonce le « free trade »; ou celui de Greenpeace qui développe, en Allemagne, un modèle alternatif de réfrigérateur, le frigo vert. Ou le modèle québécois d'ONG comme DÉVELOPPEMENT ET PAIX.

3.2. Solidarité internationale :

L'entrée en scène de nouveaux acteurs

En matière de développement, l'influence décisive, nous le savons, est entre les mains des multinationales, des grandes organisations internationales et des États des pays du Nord. Cependant les formes qu'a prise la solidarité internationale dans les 25 dernières années ont changé la donne avec l'émergence à l'avant-scène de relations directes avec des représentants de communautés locales (quartiers, villages, chefs de famille, associations de femmes, de jeunes, de producteurs, etc). On pense surtout aux ONGD mais elles ne sont pas les seules : les gouvernements locaux (dans le cadre de la coopération décentralisée), les diasporas (l'exemple des Maliens en France est significatif à cet égard), les organisations paysannes, les syndicats de travailleurs, le mouvement coopératif et le mouvement associatif entreprenant sont aussi parties prenantes d'initiatives locales, nationales et internationales. Voici quelques exemples de ce que sont ces **chantiers** de développement à soutenir

- 1) la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest.
- 2) le développement agro-alimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs, syndicats multi-activités de paysans en Afrique.
- 3) la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché.
- 4) la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine.
- 5) l'épargne et le crédit solidaire : tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises en Afrique francophone, credit unions dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine.
- 6) les services collectifs de santé : associations de santé communautaire et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine.
- 7) la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et entreprises collectives de récupération et recyclage.
- 8) l'habitat collectif : associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique.
- 9) la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine.

3.3. L'internationalisation des initiatives locales

Les initiatives des communautés locales décrites ici paraissent souvent bien faibles face à leurs opposants. Le mouvement d'internationalisation de celles-ci est encore embryonnaire, très diversifié et hétérogène, ses stratégies ne sont pas souvent convergentes, ses positions souvent défensives (uniquement de résistance), sa dépendance à l'égard de financements externes (publics ou privés) est fréquemment mise en évidence et sa représentativité constamment mise en doute parce qu'il est identifié à des minorités agissantes et non à des majorités. Bref, la mobilisation sur la scène internationale est encore bien jeune.

Néanmoins, la pérennité de ces mouvements sociaux semble favorisée par l'accumulation de conditions et de tendances très diverses mais positives :

- 1) les aspirations à une citoyenneté active sont plus que jamais à l'ordre du jour, comme en ont témoigné les rencontres d'ONG à l'occasion des conférences et sommets organisés par l'ONU ou, sur un autre registre, les mobilisations des forums sociaux mondiaux;
- 2) le soutien de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus sensiblement sur le terrain socio-économique : Secrétariat d'État à l'économie solidaire au Brésil, programme d'économie sociale au BIT, appui de la CNUCED aux ONG à Bangkok en 2000, appui du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dès le premier Forum social mondial à Porto Alegre en 2001;
- 3) les « passerelles » entre mouvements sociaux traditionnels et nouveaux mouvements sociaux se font plus nombreuses et concrètes, autour de thèmes comme le développement local, le commerce équitable ou la finance communautaire;
- 4) la capacité récente de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux nouvelles technologies des communications facilite la conception et la réalisation de projets communs, les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale;
- 5) les propositions et les gestes en faveur d'une « nouvelle architecture internationale » se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières (ATTAC), développement par réseautage international des pratiques solidaires, annulation de la dette des pays les plus pauvres, préservation à l'échelle planétaire de la qualité de l'air et de l'eau, reconnaissance des forêts comme biens publics, élimination des paradis fiscaux ;
- 6) de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages de villes et de villages, d'écoles, micro-finance en provenance d'initiatives du Nord au service de projets locaux dans les pays du Sud, partage de savoir-faire (cuisines collectives, cercles d'emprunt).

Tout cela contribue à créer un environnement favorable à l'éclosion de milliers de projets et de petites entreprises dont la multiplication atteste l'étonnante vigueur des initiatives populaires au Sud (sans compter le renouvellement des mouvements sociaux au Nord et une certaine complicité avec ceux du Sud). Ces initiatives sont à la fois **locales et globales**.

4) DÉVELOPPEMENT ET PAIX et son travail dans 28 pays du Sud avec 200 partenaires

Face à l'offensive néolibérale, le défi est de **multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) **et d'en tenir compte** pour passer du micro (du travail d'organisation au plan local) au macro qui permet d'agir sur les pouvoirs à l'échelle nationale et internationale.

Il faut une **organisation mondiale** des solidarités, en d'autres termes, des lieux d'articulation collective de projets et de propositions pour une mondialisation équitable; des lieux qui permettent de façon plus soutenue que maintenant de mieux comprendre les enjeux, d'analyser les expériences qui réussissent, de formuler des projets nouveaux, de faire circuler les informations de manière plus systématique, etc. C'est dans ce sens qu'au Québec, d'importants réseaux comme l'AQOCI et le GESQ et des ONG comme DÉVELOPPEMENT ET PAIX ont soutenu la mise sur pied d'initiatives internationales comme la Marche mondiale des femmes et le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS).

Depuis 40 ans, DÉVELOPPEMENT ET PAIX fait ce type de travail en collaborant directement avec des organisations qui représentent des communautés dans les pays du Sud. DÉVELOPPEMENT ET PAIX dispose de plus de 20 millions \$ par année pour soutenir des projets dans le Sud (dont 60% pour des projets de développement). DÉVELOPPEMENT ET PAIX collabore actuellement avec 200 partenaires dans une trentaine (30) de pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie en soutenant en priorité l'infrastructure d'animation et de coordination des mouvements avec lesquels il est lié : des syndicats paysans et ouvriers, des coopératives, des ONG, des groupes de femmes, des réseaux nationaux ou internationaux. DÉVELOPPEMENT ET PAIX est aussi un mouvement de justice sociale réunissant près de 14 000 membres d'un bout à l'autre du pays autour de l'objectif d'une mondialisation équitable en oeuvrant à la promotion de la solidarité internationale. Mentionnons ici quelques exemples de projets soutenus par DÉVELOPPEMENT ET PAIX en Amérique latine et en Afrique notamment.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX au Rwanda : Césarie, la présidente d'une organisation paysanne

«Avant, je devais mettre au monde et garder les vaches de mon mari, c'était tout...». Césarie Kantamara, 45 ans, sourit doucement. «Maintenant, je suis présidente nationale du syndicat Ingabo, qui regroupe 20 000 éleveurs et agriculteurs, surtout des femmes, j'ai du travail par-dessus la tête, des réunions en enfilade... et je suis responsable de moi-même et de mes huit enfants, mes journées et mes nuits sont trop courtes...». Césarie a perdu ses parents et un frère lors de l'hécatombe de 1994. Et son mari est mort de chagrin et de désespoir peu de temps après. «Alors, quelqu'un m'a proposé d'adhérer à Ingabo» (littéralement : bouclier contre la pauvreté et la sécheresse). Ce fut la révélation de sa vie. Ingabo est un syndicat de paysans soutenu par DÉVELOPPEMENT ET PAIX. «J'ai appris à parler français et à parler en public, à affirmer des opinions, j'ai gravi les échelons locaux, régionaux, puis nationaux en me faisant élire.» Elle a tout recommencé à neuf... Comme son pays. En même temps que lui.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX et l'organisation des paysans au Brésil

Fruit d'un partenariat à long terme avec le Mouvement des travailleurs sans terre (MST), des groupes engagés dans la lutte contre la concentration des terres agricoles entre les mains d'une poignée de grands propriétaires ont obtenu l'accès à la terre pour 33 000 familles de paysans pauvres à travers tout le pays. DÉVELOPPEMENT ET PAIX soutient le Mouvement des travailleurs sans terre depuis une dizaine d'années.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX en Guinée : l'enjeu de la démocratie

Le 10 janvier 2007, les centrales syndicales guinéennes déclenchent une grève générale illimitée. Plusieurs organisations de la société civile, de même que les confessions religieuses et les Imams l'appuient. Fin janvier, le Président Conté accepte de céder ses pouvoirs à un premier ministre «de consensus» qui gérerait le pays jusqu'aux élections prévues pour juin. Les centrales syndicales suspendent la grève le 27 à la suite de la signature d'une entente entre le Président et ces dernières. Mais l'entente n'est pas respectée. Les organisations syndicales relancent le mot d'ordre de grève générale. Le 12 février, le Président déclare un état de siège et met en place un couvre-feu. DÉVELOPPEMENT ET PAIX appuie de nombreux projets de développement à long terme qui visent le renforcement des organisations de la société

civile guinéenne et qui font la promotion de la démocratie et des droits humains : le Centre africain pour le développement, la Coalition nationale des organisations de la société civile guinéenne et la Coalition nationale des femmes—Droits et citoyenneté, le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de la Guinée et le Réseau guinéen de l'économie sociale et solidaire. Toutes ces organisations étaient partie prenante de cette mobilisation.

L'appui de DÉVELOPPEMENT ET PAIX à la création d'un réseau international émergent d'économie sociale : le RIPESS

À Lima au Pérou, en 1997, une rencontre internationale réunit plus de 200 personnes provenant d'une trentaine de pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Trait commun à toutes : elles sont engagées dans des initiatives d'économie sociale et solidaire. L'objectif : dans un monde où la logique de marché est dominante, travailler à créer les conditions d'échanges internationaux exprimant une véritable coopération internationale et une solidarité entre partenaires du Nord et du Sud. Par la suite, Québec devient l'hôte d'une 2^e Rencontre internationale. En 2001, plus de 400 personnes provenant de 37 pays y participent. Les travaux déboucheront sur la Déclaration de Québec et permettront de lancer une Commission internationale de liaison (CIL) chargée d'assurer une continuité. Une 3^e rencontre se tient à Dakar en 2005, selon le principe de l'alternance Nord-Sud. C'est à l'occasion des travaux de la CIL à Dakar en 2002 qu'est décidée la création du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). La 3^e rencontre a réuni plus de 1 200 personnes provenant de 66 pays autour de cinq thèmes : finances solidaires, alternatives populaires aux modèles actuels de développement, développement local, commerce équitable, promotion de l'économie sociale et solidaire. DÉVELOPPEMENT ET PAIX a été la première ONG à soutenir cette initiative de mise en réseau international et a été une des rares ONGD à soutenir l'infrastructure pour tenir de telles réunions.

5. Le Fonds Solidarité Sud, un fonds de dotation de type nouveau

Le Fonds Solidarité Sud de DÉVELOPPEMENT ET PAIX s'inscrit dans cette dynamique. Appuyé évidemment sur quelques donateurs importants comme tous les fonds de ce type il se distingue par sa dynamique démocratique et par son projet de développer un réseau de membres à l'échelle du Québec avec des ancrages régionaux. Il mise aussi sur l'éducation au développement et sur la mobilisation collective. Une priorité : solidarité avec les communautés du Sud pour favoriser leur *empowerment*. Un dispositif : des dons mensuels ou annuels, des polices d'assurance vie, des legs testamentaires, des dons de valeurs mobilières. À ce jour, alors que nous venons tout juste de démarrer, nous disposons déjà de quelques polices d'assurances et legs testamentaires pour une valeur de 1 million \$. Un bon début. Mais aussi une méthode : un fonds ouvert à toutes les personnes concernées, des donateurs – il n'y a pas de petits dons – qui deviennent membres et participent aux orientations du Fonds. Pour autant, nous ne sommes pas des naïfs : un fonds de dotation, ce n'est pas la fin du monde. Cela ne peut suffire à garantir l'autonomie d'action à une ONG comme DÉVELOPPEMENT ET PAIX. Il n'en demeure pas moins que cela fait partie des stratégies qui viennent rappeler l'importance de disposer de fonds propres pour faire avancer la cause de la solidarité internationale. Sans pour autant baisser les bras devant les politiques timorées d'aide au développement de nos gouvernements.

**Louis Favreau, coordonnateur du
Fonds Solidarité Sud**
louis.favreau@uqo.ca

**René Lachapelle, secrétaire exécutif du
Fonds Solidarité Sud**
renelachapelle@sympatico.ca

Repères bibliographiques

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, collection PPSE, Québec, 286 pages.

FAVREAU, L. et A. S. FALL (2007), *L'Afrique qui se refait*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et G. LAROSE (2003), *Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*. Numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*, PUQ, Québec..

FAVREAU, L., G. LAROSE et A.S. FALL (2004), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy et Karthala, Paris.

Van KEMENADE et L.FAVREAU (2000), «Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de DÉVELOPPEMENT ET PAIX», *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2, PUQ, p. 19-40.

DOUCET, C. (coord.) et L. FAVREAU (dir.) (2006), *Dakar 2005 : l'émergence d'un réseau international d'économie sociale et solidaire*, Cahier de l'Alliance de recherche université-communauté/ Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), UQO, 141 pages.

FALL, A.S., L.FAVREAU et G. LAROSE (dir.) (2004), *Le Sud...et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives ? Mondialisation, société civile, États, démocratie et développement*, Presses de l'Université du Québec.

LACHAPELLE, R. et Y. LÉPINE (2007), «Dossier coopération internationale du RQIIAC, une première ligne en santé communautaire entre le Québec et le Mali», *Interaction communautaire*, numéro 75, été 2007, p.17 à 29.

Un site de référence en développement international

www.uqo.ca/ries2001

Site en développement international de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Multiples liens avec des sites dans ce champ d'étude et de recherche au Québec, au Canada et dans le monde. Nombreuses références, cahiers de recherche, ouvrages recommandés, monographies d'expériences, information sur des activités (séminaires, colloques, rencontres internationales...) au Québec et ailleurs dans le monde, notamment dans une perspective Nord-Sud.

RÉFÉRENCES

- ¹ AQOCI (2006), p. 18.
- ² Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada (1995). Le Canada dans le monde. Le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada (Chapitre VI Aide internationale). En ligne (visité le 02/08/06) : http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/menu-fr.asp
- ³ Agence canadienne de développement international (2005). Énoncé de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde - Développement. Gouvernement du Canada, 37 p.
- ⁴ La coopération internationale canadienne depuis 1985. Tendances et perspectives, p. 7, citation de Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 – ISBN 92-64-00820-9 – © OECD 2005 <http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doifiles/302005042P1T091.xls>.
- ⁵ AQOCI (2006), Loc.cit., p. 24.
- ⁶ Ces informations sont tirées de la présentation de Réal Lavergne, analyste à l'ACDI, Agenda international d'efficacité de l'aide (AIEA), société civile et économie sociale, dans le cadre de l'Université d'été du GESQ, le 7 juin 2006 à l'UQAM.
- ⁷ Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir Ryfman (2007).
- ⁸ Les diverses formes de présence de la solidarité internationale sont les suivantes (pour n'en nommer que les principales): l'économie alternative; le commerce équitable; l'environnement; le tourisme durable; la sécurité alimentaire; la finance communautaire, la défense de l'enfance, la mise en réseaux d'entreprises solidaires...



DÉVELOPPEMENT ET PAIX
Dons majeurs et dons planifiés
1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage
Montréal, Québec H3G 1T7

514 257-8711 ou 1 888 234-8533

www.devp.org

www.uqo.ca/ries2001